

VOIX DU MONDE RURAL

2015/01 No.117



COP21 • CMP11

PARIS 2015

UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE



CHANGEMENT CLIMATIQUE

VOIX DU MONDE RURAL No. 117

Editeur:

GEORGE DIXON
FERNANDEZ

Secrétariat:

FIMARC aisbl
rue Jaumain 15
5330 ASSESSE
BELGIQUE
Tél/Fax: +32-83-656236
www.fimarc.org
fimarc@skynet.be

Compte bancaire:

ING 310-0756026-94
IBAN
BE87 3100 7560 2694
BIC/SWIFT
BBRUBEBB

Mise en page:

FIMARC aisbl

Photos & Dessins:

FIMARC aisbl
(sauf mention spéciale)

Abonnement:

15,00 €/an

Parution:

33e année

Impression:

FIMARC aisbl

Sommaire

Editorial	3
Paris Climat 2015 - COP 21	6
Résolution <i>Comité exécutif – Assesse - Belgium</i>	13
FIMARC Nouvelles	15

Périodique publié en quatre langues par la FIMARC, qui donne un écho de la vie du monde rural et de l'action des Mouvements membres ou non de la Fédération

© FIMARC

Chers lecteurs de VMR

Meilleures salutations depuis le secrétariat international.

Cette édition de VMR se focalisera sur le débat actuel concernant le changement climatique et sur la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP21) qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015, avec l'objectif d'arriver à un accord générale entre les pays pour réduire leurs émissions de gaz carbonique de 50% d'ici à 2050.

Vous trouverez des informations importantes concernant la Conférence dans notre dossier et dans cet éditorial laissez-moi reprendre quelques informations de base concernant le changement climatique et ses conséquences. Le changement climatique est un changement à long terme des conditions météorologiques qui sont identifiées par des changements de température, des précipitations, des vents et d'autres indicateurs. Le changement climatique peut impliquer des changements des conditions moyennes tout comme des changements de variabilité et ce compris dans des événements extrêmes.

Le climat de la terre est naturellement variable sur la durée. Cependant, sa température moyenne sur le long terme est réglée par l'équilibre entre l'énergie entrante et l'énergie sortante, qui détermine le bilan énergétique de la Terre. N'importe quel facteur qui provoque un changement dans le montant de l'énergie entrante ou dans la quantité d'énergie sortante peut amener au changement climatique. Les facteurs qui provoquent des changements dans le climat peuvent être classés en 2 catégories – ceux qui sont liés aux processus naturels et ceux qui sont liés à l'activité humaine.

Le climat de la Terre peut être affecté par des facteurs naturels externes au système climatique, comme des changements de l'activité volcanique, la production solaire ou encore des modifications dans l'orbite de la Terre autour du soleil. Le changement climatique causé par des activités humaines résulte d'activités telles que la combustion fossile, la conversion de terres pour la sylviculture



ou l'agriculture par de grandes industries et la suppression de forêts, qui ont notamment fortement augmenté depuis la Révolution Industrielle.

En plus d'autres impacts sur l'environnement, ces activités changent les terres et émettent des substances diverses dans l'atmosphère. Celles-ci influencent à leur tour la quantité d'énergie sortante et peuvent avoir des influences tant sur le réchauffement que sur le refroidissement du climat. L'effet global des activités humaines depuis la révolution industrielle a résulté d'un effet de réchauffement du climat, du principalement aux émissions de dioxyde de carbone, augmenté par les émissions d'autre gaz à effet de serre. Cette augmentation, résultant des activités humaines, dont il est question, ne cessant d'augmenter ont pour effet potentiel de réchauffer la planète à un niveau jamais atteint dans l'histoire de la civilisation humaine. Un tel changement pourrait amener à des conséquences sociales, économiques et environnementales jamais atteintes.

La Terre est une planète très spéciale où les conditions de vie sont celles que nous connaissons. Pour garder ces conditions de vie sur terre, notre planète est entourée d'une couche de gaz qui agit comme une couverture, gardant la terre au chaud et la protégeant du froid intense de l'univers, ce que l'on appelle communément les gaz à effet de serre. Quand des combustibles fossiles – charbon, pétrole, gaz naturels sont brûlés ils émettent du CO₂ dans l'atmosphère. Ce phénomène fait en sorte que la couche de protection de la Terre devient plus épaisse, résultant en un réchauffement de la planète.

Pour satisfaire notre faim infinie d'énergie, nous brûlons des quantités illimitées de combustibles fossiles.

Le CO₂ peut être inoffensif quand il est dissous dans une boisson, il ajoute du pétilllement à l'eau minérale, à des sodas ou encore au champagne. Mais quand le montant de CO₂ est relâché dans l'atmosphère, il peut causer des dégâts indicibles. En termes de carburants, le problème principal est le charbon – les autres responsables, électroniques, plastiques - étant marginaux. Selon l'Agence internationale de l'énergie, le secteur de l'énergie est responsable de 37% des

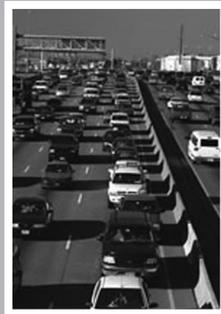


émissions de carbone artificiel (CO₂). Il crée environ 23 milliards de tonnes de CO₂ par an – soit plus de 700 tonnes par seconde. Ce CO₂ continue à réchauffer notre planète, créant ainsi une menace sans précédent pour l’environnement. Il est donc grand temps que les pays arrivent à un accord et cessent de jouer avec la vie de millions de personnes.

Le changement climatique est un fait et en FIMARC nous pouvons agir. En promouvant la reforestation, en adoptant des styles de vies et un usage de l’énergie soutenables, en recyclant et en consommant des produits locaux. Les pouvoirs politiques ont la possibilité de réallouer les subsides énergétiques consommant des énergies fossiles pour les transférer en énergie renouvelable. Il nous faut les forcer à le faire...

Bonne lecture

George Dixon Fernandez
Secrétaire général





COP21 • CMP11

PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

PARIS CLIMAT 2015 COP 21

C'est la France qui accueillera du 30 novembre au 11 décembre 2015, la 21^{ème} conférence climat (appelée aussi Paris Climat 2015) lors de la 19^e Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de Varsovie (COP19). Le projet est d'aboutir à un accord international contraignant sur le climat qui permettra de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C.

Les grandes étapes vers un accord à Paris en 2015, un processus démocratique ?

Lors de la conférence de Lima « COP20 » en décembre 2014, la communauté internationale s'est accordée sur un avant-projet de texte pour l'accord de Paris. Tout au long de l'année qui a suivi, les différentes parties ont eu l'opportunité d'envoyer leurs propositions et confirmer que le périmètre de l'accord devra traiter aussi bien de l'atténuation de l'impact du dérèglement climatique, de l'adaptation à celui-ci et des moyens de mise en œuvre du futur accord.

Les Etats ont donc été invités à soumettre leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, engagements prévisionnels qui sont contenus dans des projets de contribution déterminée au niveau national (Intended Nationally Determined Contributions – INDC).

L'ensemble des travaux d'élaboration du futur accord qui devrait être adopté lors de la conférence de Paris ont été menés au sein du groupe de travail de la plateforme de Durban pour une action renforcée (ADP). Les co-présidents de ce groupe de travail jouent un rôle clef pour la réussite du processus, en lien étroit avec le Secrétariat de la CCNUCC et le pays qui assume la présidence de la conférence. Ils cherchent à tenir compte des vues de toutes les parties qui sont placées sur un pied d'égalité. Alors que seuls 28 pays avaient



été associés aux ultimes négociations de l'accord de Copenhague, les 196 parties à l'accord de Paris devront avoir le sentiment de l'avoir co-écrit afin de pouvoir se l'approprier.

L'accord devra garantir que tous les pays sont soumis aux mêmes règles afin qu'ils puissent vérifier mutuellement qu'ils entreprennent des efforts pour réduire leurs émissions et avoir des assurances sur la bonne mise en œuvre



des engagements prévus dans les contributions. Ces règles de mesure, de rapportage et de vérification (MRV) constitueront le cœur de l'accord de 2015 et devraient donc être contenues dans la partie juridiquement contraignante du "paquet de Paris".

Questions pour les mouvements

- **Avez-vous entendu parler de cette conférence ?**
- **Quelle est la position de votre pays ?**
- **Comment, en tant que société civile, avez-vous pu participer aux débats ?**

Les enjeux de la COP 21

Même si certains climatologues continuent à défendre une position rassurante quant aux méfaits du réchauffement climatique, d'autres et de plus en plus nombreux ne cessent de tirer la sonnette d'alarme et à dire l'urgence de prendre des mesures contraignantes pour tenter de mettre un frein au dérèglement climatique.

Cette conférence de Paris apparaît donc cruciale car elle doit aboutir à un accord international sur le climat qui permettra de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C. L'ambition est d'arriver à un ensemble de décisions sur la base des travaux de la COP20 à Lima. Il s'agirait tout d'abord d'un accord contraignant face au défi du dérèglement climatique qui s'appliquerait à tous les pays et ensuite des contributions nationales (INDC), qui représentent l'effort que chaque pays estime pouvoir réaliser.

Le financement de la lutte contre le changement climatique sera également une composante cruciale, dont une étape a été franchie avec la première capitalisation du « Fonds vert » à hauteur de 9,3 milliards de dollars.



Fonds Vert pour le climat : 9,3 milliards de dollars de capitalisation initiale

La capitalisation du « Fonds vert pour le climat », à hauteur de 9,3 milliards de dollars, constitue l'aboutissement d'un long processus initié aux COP de Copenhague et Cancun. Le Fonds, à destination des pays en développement, doit jouer un rôle catalyseur pour les actions d'atténuation et d'adaptation à grande échelle. Il sera amené à devenir la pierre angulaire de l'architecture du financement de la lutte contre le dérèglement climatique.

Après l'Allemagne et la France qui s'étaient chacune engagées à contribuer à ce Fonds vert à hauteur d'un milliard de dollars, la Grande-Bretagne a, lors de la conférence de Berlin des 19 et 20 novembre 2014, apporté une contribution substantielle d'environ 1,2 milliard de dollars. Enfin, les Etats-Unis ont annoncé une contribution à hauteur de 3 milliards de dollars. A Berlin, où a eu lieu la première conférence de capitalisation, plusieurs pays ont abondé plus modestement le Fonds, à l'image du Panama qui a promis un million de dollars tandis que d'autres, comme le Canada ou la Pologne, devraient annoncer leur contribution lors de la conférence de Lima en décembre.

Au total, trente-deux pays se sont donné rendez-vous pour doter le Fonds vert d'un budget pour les quatre prochaines années. Cette capitalisation initiale, lancée cette année, reste ouverte à tous les contributeurs intéressés, du Nord et du Sud, y compris du secteur. Le Fonds pourra programmer ses premiers investissements d'ici la COP 21 à Paris.

Enfin, les initiatives développées par les collectivités locales, les organisations de la société civile et les entreprises vont amplifier la mobilisation et viendront s'ajouter aux contributions des Etats. En effet, la future présidence française a fait le choix de soutenir en vue de Paris 2015 un agenda des solutions. Il s'agit de l'ensemble des initiatives complémentaires à l'accord international, entreprises au niveau local par les gouvernements, les autorités locales comme les acteurs non étatiques et contribuant à renforcer les engagements des Etats en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation aux impacts du dérèglement climatique et de financement. Cet agenda des solutions repose sur un échange de bonnes pratiques, de transfert de connaissance et des technologies nécessaires à une transition vers des économies bas carbone.

Questions pour les mouvements

- **Etes-vous au courant de l'engagement concret de votre pays dans ce « Fonds vert » ?**
- **Estimez-vous que c'est important ?**



Le rétro planning

À quelques semaines de la conférence de Paris, 149 pays ont remis auprès de l'ONU leurs engagements de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2025-2030, un nombre encourageant. Mais ces promesses restent insuffisantes pour contenir le réchauffement sous le seuil critique de +2°C.

Les Nations unies avaient fixé au 1er octobre 2015 l'annonce des objectifs nationaux des pays, afin de pouvoir les prendre en compte dans une évaluation de leur impact global attendue le 30 octobre. Plus de 140 des 195 pays membres de la Convention climat de l'Onu, représentant environ 80% des émissions de gaz à effet de serre actuellement, ont ainsi communiqué leurs objectifs climat.

De nombreux pays en développement ont fait état de leurs engagements, souvent conditionnés à la mise en place de mécanismes d'aide financière et technologique. Le Mexique a été le premier pays émergent à le faire et le Gabon, le premier pays africain. Sur l'ensemble des 149 plans, la copie de l'Éthiopie et celle du Maroc comptent parmi les rares qualifiées de «suffisantes» et «adaptées» par différentes ONG. Les derniers plans en date présentés à l'ONU sont ceux de l'Afghanistan et de l'Équateur, remis mardi. Manquent encore à l'appel la plupart des pays pétroliers: Arabie saoudite (seul membre du G20 absent), Iran (dans le top 10 des émetteurs), Oman, Qatar, Koweït, Nigeria, Venezuela.

L'accord

Les Etats participant aux pourparlers climatiques ont depuis le 5 octobre à disposition une version nettement raccourcie du texte de négociation du futur accord sur le climat. Ce document de 20 pages, contre plus de 80 précédemment, est «une base concise pour les négociations», a souligné début octobre le secrétariat de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques. À la précédente session de négociations, fin août/début septembre à Bonn, les diplomates de l'ONU avaient chargé les deux coprésidents des débats de produire un nouveau texte, «cohérent» et «concis» pour la nouvelle session prévue du 19 au 23 octobre. Toutefois, cette version raccourcie suscite déjà des réserves



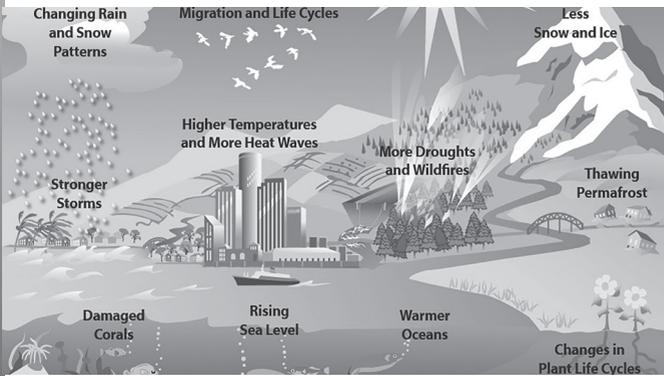


et pourrait entraîner des demandes d'amendements, notamment du Groupe dit des 77 (133 pays en développement + Chine).

La position de la société civile

Certaines des ONG qui sont proches de ce débat sont relativement optimistes sur les chances d'aboutir à un accord à l'issue de la 21^e conférence des Nations unies sur le climat. «La nouveauté est que les pays qui émettent entre 85 % et 90 % des gaz à effet de serre dans le monde ont déjà pris des engagements de réduction», se félicite Célia Gautier, en charge de la politique européenne de RAC France. Mais ces acteurs associatifs s'accordent à dire que le projet de texte de l'accord, raccourci à 20 pages au début du mois, manque d'ambition. Si les engagements actuels sont respectés, la hausse des températures ne sera pas limitée à 2°C à la fin du siècle, «mais autour d'une médiane à 3°C, avec des estimations basses à 2,7

°C et d'autres à 3,5°C», regrette Célia Gautier.



La proposition est donc revoir la copie lors de l'ultime réunion préparatoire du sommet de Paris qui se tiendra à Bonn du 19 au 23 octobre. Les pays qui ne sont pas encore engagés, tels le Canada, le Japon,

l'Australie, la Russie et de grands pays pétroliers du Golfe persique n'ont pas encore pris d'engagements ou proposé des efforts suffisants. Même «l'Europe manque d'ambition en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique», ajoute Pierre Cannet, responsable du programme climat et énergie chez WWF France. Car il n'y a pas de contraintes fixées par l'Union européenne pour l'après 2020. En revanche, il y a de bons élèves, comme le Costa Rica, et les îles Marshall qui ont un objectif de 100 % d'énergies d'origine renouvelable.

Un autre reproche adressé à ce texte est que le mot « énergie » n'apparaît d'aucune façon dans les textes préparatoires.

L'une des propositions des associations est donc de fixer un «objectif de long terme, dans le projet d'accord, pour atteindre 100 % d'énergies renouvelables en 2050», avance Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France. «Peut-être que la copie finale sera hors sujet. Le mot "énergie" n'apparaît pas une seule fois dans le projet»,



renchérit Alix Mazounie, en charge de la politique internationale de RAC France. De plus, la conjugaison des verbes doit y être précisée, afin de supprimer le conditionnel pour adopter le futur.

Il faudrait également pouvoir réviser, dès 2016 et pas seulement tous les cinq ans, les ambitions qui seront annoncées lors du sommet de Paris. Les associations jugent que l'objectif de financements de 100 milliards de dollars à partir de 2020 pour soutenir les pays les plus pauvres est atteignable, mais elles demandent des précisions sur la nature de ces moyens, qui ne peuvent pas être seulement des prêts.

Les actions prévues

Les ONG veulent coordonner leurs efforts à l'occasion du sommet de Paris. Les 28 et 29 novembre, des marches pour le climat sont prévues dans le monde entier.

La Coalition Climat 21 s'est réunie du vendredi 2 octobre à dimanche pour préparer la mobilisation de la société civile durant la Conférence des Nations Unies. Plus de cinq cents activistes - dont nombreux sont venus de l'étranger - ont participé à ces trois jours denses, où les discussions ont visé le concret pour réussir les diverses actions qui auront lieu durant ces quinze jours.

De grandes marches seront organisées à Paris mais aussi à travers le monde pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes à cette Conférence et à ses enjeux. Le cortège de Paris, qui aura lieu le dimanche 29 novembre, devrait être le plus imposant. Cette marche devrait se découper en « blocs » portant les messages que veut transmettre la Coalition : d'abord, en tête du cortège, le bloc des communautés affectées, des victimes du changement climatique, à travers le monde et dans les quartiers populaires.

Ensuite, un gros bloc sur la justice sociale, puis le bloc des responsables (énergies fossiles, aéroports comme à Notre-Dame-des-Landes, traité TAFTA, agro-industrie et OGM, etc.). Viendra ensuite le bloc des solutions (Vélorution, agro-écologie, taxe sur les transactions financières, etc.), avant un bloc de la nature (associations environnementalistes). Enfin, le bloc des « citoyens concernés » regroupera toutes celles et tous ceux qui, sans être activistes ou engagés dans une organisation, veulent manifester leur préoccupation du changement climatique.

La société civile entend montrer qu'elle ne s'en remet pas aux négociateurs et à l'accord qui serait signé ce jour-là, mais que sa mobilisation doit continuer. Le problème climatique ne s'arrêtera pas à la COP, et la Coalition Climat 21 entend continuer le mouvement en 2016, pour maintenir la pression en faveur d'une transition permettant d'éviter le désastre climatique.



Et au niveau de la FIMARC

La FIMARC a proposé à ses mouvements membres de participer aux grandes marches dans leur propre pays ou si cela n'est pas prévu, de les organiser eux-mêmes le 29 novembre en demandant aux pays participants à la COP 21 sur le changement climatique, d'arriver à un accord.

Le CMR, membre de la FIMARC participera à la journée de clôture du pèlerinage organisé par la CIDSE et le CCFD dans le cadre d'un forum sur le climat organisé les 5 et 6 décembre à Paris. La FIMARC aura un espace commun avec le CMR au stand prévu dans le cadre de ce Forum. Il y aura à ce stand diverses publications, des posters... sur le management des sols, l'accaparement des terres, le changement climatique...



L'espace climat : du 07 au 11 décembre, la commission agriculture du CMR organisera un atelier le 11 décembre sur le thème de « Comment s'adresser au défi du changement climatique de manière pratique ». Il y aura différentes présentations de paysans sur la manière concrète de mitiger les changements climatiques. Du 09 au 13 décembre, la FIMARC collaborera avec la CIDSE au sein des ateliers sur l'alimentation soutenable et sur la consommation énergétique.

Et finalement la FIMARC prendra part à la manifestation de masse qui se déroulera le 12 décembre à Paris.

Questions pour les mouvements

- **De quelle façon votre mouvement est-il investi dans cet événement ?**
- **Votre pays sera-t-il présent à la COP 21 ? Avec quelles propositions concrètes ?**

Merci de nous tenir au courant des initiatives qui ont été prises pour participer à ce Sommet « des dernières heures » ? Des actions que vous comptez mener pour poursuivre la mobilisation et le suivi des résultats de cette Conférence.

RÉSOLUTION

COMITÉ EXÉCUTIF – ASSESSE - BELGIUM

Nous, les membres du Comité exécutif de la FIMARC (Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques) d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine, représentant les mouvements et communautés rurales, nous sommes réunis à Assesse en Belgique du 13 au 20 avril 2015 pour une FORMATION sur l' «Avenir de l'agriculture familiale». Cette formation a été organisée dans le contexte et le suivi de l'année internationale des Nations Unies 2014, dédiée à l'agriculture paysanne et de la Déclaration de l'Assemblée générale mondiale de la FIMARC – (Volkesberg Allemagne 2014), pour définir l'agriculture familiale à partir de nos expériences et de nos besoins ainsi qu'à partir de notre volonté de justice et de la redistribution équitable. Nous souhaitons approfondir notre compréhension commune de cette thématique pour proposer des actions concrètes et des stratégies pour protéger et promouvoir l'agriculture familiale dans le monde entier.

Nous comprenons l'agriculture familiale comme un instrument de premier ordre pour la production d'aliments sains, la santé, la création d'emplois et la meilleure source de revenus pour les populations rurales. Les membres d'une famille paysanne sont engagés dans la culture, l'entretien, la récolte, le traitement, la valorisation et le stockage des produits. L'agriculture familiale est un mode de vie qui renforce l'économie rurale. C'est la colonne vertébrale des diverses communautés humaines dans le monde, actuelles et futures.

L'agriculture familiale génère de la nourriture et des revenus pour des millions de ruraux. 90 % des 570 millions de fermes au niveau mondial sont de petites exploitations familiales et 1,5 milliards personnes sont impliquées dans les exploitations agricoles dans environ 500 millions de petites exploitations familiales. 43 % de la population active du monde travaille dans l'agriculture - (53 % dans les pays en développement) - et produit plus de 70 % de la production alimentaire mondiale, tout en résistant à l'exode rural pour lutter contre la faim et la pauvreté.

L'exploitation agricole familiale est un centre d'apprentissage de la culture, des valeurs, des connaissances traditionnelles et autochtones, ainsi que le sanctuaire qui préserve les semences traditionnelles. L'agriculture familiale respecte et protège tous les organismes vivants. Vivre dans une ferme familiale est une manière de vivre en dignité et en harmonie avec la nature qui est un don de Dieu. Elle préserve et protège le patrimoine et les ressources naturelles, la biodiversité et le patrimoine culturel. Elle préserve les produits alimentaires traditionnels, tout en contribuant à une alimentation équilibrée et à la sauvegarde de la biodiversité du monde agricole et l'utilisation durable des ressources naturelles.

L'agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles familiales et est liée à plusieurs domaines du développement rural. C'est une façon d'organiser la production agricole, forestière, pastorale et piscicole qui est gérée et exploitée par une famille et surtout tributaire de la main d'œuvre familiale tant féminine que masculine. C'est un type de production qui porte l'empreinte du lien structurel entre l'activité économique et la structure familiale. Cette relation influe sur les processus de décisions, le type d'agriculture, l'organisation du travail, la gestion de la production et la manière de transmettre l'héritage. Tant dans les pays développés que dans les pays en développement, l'agriculture familiale, dans toute sa diversité, est la forme prédominante de l'agriculture dans le monde entier. La sécurité alimentaire locale et mondiale en dépend.

Même si de plus en plus de recherches montrent l'importance de l'agriculture familiale pour l'avenir de l'humanité, les conditions de vie des familles de cultivateurs s'aggravent de jour en jour. Le nombre de fermes familiales diminue dans le Nord comme dans le Sud. Nous considérons comme négatives la promotion des mono cultures, les politiques agricoles injustes des gouvernements, l'accaparement

des terres par de grandes entreprises, le manque d'orientation et l'attitude négative des jeunes vers l'agriculture, augmentant l'exode vers les zones urbaines, le consumérisme généralisé, la volatilité des prix, le manque d'unité et de structure organisationnelle entre les agriculteurs familiaux, l'injuste répartition des terres, le manque d'infrastructures rurales, le manque de droits de jouissance des terres et des réformes agraires, les difficultés dans l'accès aux ressources vitales telles que la terre, l'eau et les semences, l'absence d'héritage des femmes pour l'accès à la terre, augmentant l'impact des politiques d'ajustement structurels, le manque de moyens financiers pour la recherche et le développement de l'agriculture familiale, le manque de conseils et de protection sociale pour les familles de paysans et pour les populations rurales. Tous ces éléments sont les principales raisons de la fermeture et de la disparition des exploitations familiales dans la plupart des pays.

Nous critiquons vivement les politiques agricoles actuelles qui contribuent au déclin économique du système agricole familial menant à la concentration des fermes entraînant une plus grande concentration encore de l'économie et du pouvoir au sein de sociétés multinationales irresponsables et sans visage.

Dans ce contexte, la FIMARC invite tous les décideurs, gouvernements, organisations internationales, l'église, tous les autres chefs religieux, producteurs, consommateurs et la société en général à soutenir et promouvoir l'agriculture familiale. Pour rester économiquement viables, les agriculteurs doivent pouvoir gagner décemment leur vie par leur travail dans leur exploitation agricole pour soutenir leur famille et contribuer à l'économie rurale.

L'agriculture familiale doit être intégrée dans les objectifs de développement durable des Nations Unies. Nous invitons les représentants de l'État et la société civile à finaliser rapidement la déclaration des droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales. Nous demandons aux autorités d'inclure l'agriculture familiale et ses aspects connexes dans les études de base des enfants.

Le Comité exécutif de la FIMARC a décidé de lancer une campagne mondiale afin de promouvoir, soutenir et défendre plus forte l'agriculture familiale et les petits agriculteurs.

Nous, les mouvements de la FIMARC poursuivrons nos efforts pour affiner notre propre compréhension du concept de l'agriculture familiale en organisant des forums et ateliers pour l'analyse historique et à l'écoute d'agriculteurs familiaux et nous engageons à identifier la forme viable d'entreprise familiale.

Conclusion

Investir dans l'agriculture familiale c'est investir dans un avenir alimentaire durable. Il est urgent d'investir dans l'agriculture biologique, dans des pratiques agricoles durables et traditionnelles et en agro écologie, pratiques qui respectent l'environnement pour sauver la biodiversité qui est partout menacée. La FIMARC croit qu'avec des mesures économiques, sociales et environnementales justes, les petits exploitants familiaux peuvent être à l'avant-garde d'une transformation durable dans l'agriculture mondiale. Mettre fin à la faim et la pauvreté est à notre portée, mais seulement si nous plaçons la famille et les petits agriculteurs au centre des politiques de développement agricole, environnemental, social et rural.



Les participants du séminaire sur l'agriculture familiale



FIMARC NOUVELLES

FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE INTERNATIONALE SUR L'AGRICULTURE FAMILIALE-LYON

L'agriculture paysanne est un pilier essentiel pour adresser des réponses au défi du XXI^e siècle quant à l'alimentation, l'énergie, le climat, la santé et la crise environnementale. Au cours de l'année internationale de l'agriculture familiale, la commission Agriculture et Alimentation C2A et la Confédération paysanne de FRANCE ont organisé un forum international des sociétés civiles le thème de l'agriculture les 17 et 18 décembre 2014 à Lyon. Les objectifs étaient de confronter les positions des ONG Françaises «Coordination SUD», «Confédération Paysanne» et les organisations partenaires de la société civile dans le sud, sur l'agriculture familiale paysanne. Il s'est agi également de dresser un bilan des engagements de la France en 2014 pour promouvoir, au niveau international ces axes « famille et agriculture » et de travailler pour une politique cohérente incluant des dispositifs juridiques, réglementaires et financiers en faveur de ce type d'agriculture. George Dixon Fernandez, le Secrétaire général de la FIMARC a été invité en tant qu'expert sur le thème du "droit à la terre" et des droits de paysans au cours de ce forum.

ATELIER CIDSE SUR L'ALIMENTATION

L'atelier était consacré aux stratégies

de souveraineté alimentaire pour la démocratisation des systèmes alimentaires et a été organisé par la CIDSE les 17 et 18 mars dernier. Des personnes issues de différents horizons se sont réunies pour discuter des trois piliers qui sous-tendent la souveraineté alimentaire : le droit à la terre, l'accès aux marchés et le droit aux semences.

Un processus de partage et de débats, de possibilités concrètes de collaboration a été identifié. Les expériences présentées par les participants lors de cet atelier, les membres de la CIDSE et ses partenaires, ont été extrêmement utiles et ont aidé à appréhender les problèmes à partir de points de vue différents. L'expérience partagée sur chaque sujet a été présentée à partir du niveau local ou national ou encore à partir de perspectives régionales et internationales et ce processus a conduit à envisager diverses idées et possibilités à ces différents niveaux pour mettre en place des processus de d'actions sur le terrain et des actions de plaidoyer.

Les différentes organisations régionales et internationales qui ont pris part à cet atelier étaient ; présentes étaient : Urgenci, Via Campesina, FIMARC, Coalition des peuples pour la souveraineté alimentaire, INADES (Afrique) et GRAIN. Les pays partenaires étaient Grupo Semillas (Colombie), RESDAG (Guatemala), MASIPAG et SUMPAY (Philippines), PAPDA (Haïti), Centro Humboldt (Nicaragua) et Jinukun-Copagen (Bénin).



Village mondial des alternatives - FIMARC Expo stalle au COP21

VMR

VOIX DU MONDE RURAL

PUBLIE PAR:

Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques
Federación Internacional de los Movimientos de Adultos Rurales Católicos
Federação Internacional dos Movimentos de Adultos Rurais Católicos
International Federation of Rural Adult Catholic Movements

Editeur Responsable:

George Dixon FERNANDEZ, rue Jaumain 15 - 5330 ASSESSE (BELGIQUE)